



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

news.admin.ch

Aéroport de Genève : l'OFAC autorise des vols de nuit pour calibrer le système d'approche aux instruments

Berne, 17.02.2015 - L'Aéroport International de Genève (AIG) pourra planifier durant l'année 2015 deux séries de vols afin de calibrer et vérifier le bon fonctionnement des installations de radionavigation pour l'approche aux instruments (ILS). Ces vols seront effectués en dehors des heures d'exploitation ordinaires. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a accepté une demande en ce sens déposée par l'exploitant de l'aéroport. Les vols auront lieu de nuit en mars et en septembre.

Les normes de l'aviation civile internationale imposent de contrôler régulièrement le bon fonctionnement et la précision des aides à la navigation sur les aéroports. A cette fin, on utilise un avion spécialement équipé auquel on fait faire une série d'approches. En Suisse, les vols de calibrage sont effectués sous l'égide de Skyguide, l'autorité responsable de la surveillance de l'espace aérien.

Comme l'organisation de vols de calibrage durant la journée est de nature à perturber le trafic aérien, l'AIG a demandé à l'OFAC une autorisation exceptionnelle pour les planifier la nuit, après la fermeture de l'aéroport. L'OFAC a donné une suite favorable à cette demande estimant que les vols de calibrage perturbent effectivement le trafic aérien et rendent l'exploitation plus compliquée.

L'aéroport a donc l'autorisation d'organiser durant l'année 2015 deux séries de vols de calibrage en dehors des heures d'exploitation ordinaires. La première aura lieu dans les nuits du 23 au 24 et du 24 au 25 mars 2015 et la seconde du 14 au 15 et du 15 au 16 septembre 2015. En cas de besoins supplémentaires ou d'aléas météorologiques, les nuits du 25 au 26 mars et du 26 au 27 mars 2015 ainsi que celles du 16 au 17 septembre, du 17 au 18 septembre et du 5 au 6 octobre 2015 sont aussi réservées.

Adresse pour l'envoi de questions:

Pour les professionnels des médias:
Communication OFAC
Téléphone:

Auteur:

Office fédéral de l'aviation civile
Internet: <http://www.bazl.admin.ch>

Chancellerie fédérale
<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>